



Portrait du Groupe suisse de sylviculture de montagne GSM

Objectif

Le Groupe suisse de sylviculture de montagne (GSM) réunit, sans forme juridique propre, des spécialistes de la forêt de montagne. Ce collège d'experts a pour but de promouvoir un entretien et une gestion durables des forêts de montagne en tenant compte des attentes sociétales. Au rang des domaines prioritaires, on peut citer les effets de la forêt contre les dangers naturels et, plus spécifiquement, les soins à la forêt protectrice.

Dans ce contexte, le GSM poursuit les objectifs suivants :

- Formation continue des ingénieurs et gardes forestiers gestionnaires de forêt de montagne.
- Échanges de connaissances et d'expériences entre chercheurs, enseignants et gestionnaires, le cas échéant également au plan international.
- Développement et transmission des connaissances sylvicoles propres à la forêt de montagne (« mémoire collective »).
- Collaboration avec d'autres groupes de travail dont les activités concernent celles du GSM, comme le groupe des Experts en Dangers Naturels Suisse (FAN), le groupe « Forêt-Gibier » de la Société forestière suisse, la plate-forme nationale « Dangers naturels » (PLANAT) et la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (CIC).
- Formation d'opinion sur des thèmes actuels, techniques et politiques en lien à la forêt de montagne.
- Collaboration lors du développement d'instruments d'exécution pour la forêt de montagne et de protection.
- Soutien et participation à des projets de recherche en lien à la forêt de montagne.
- Lobbying concernant les sujets techniques et conseil des décideurs, notamment par le biais de la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (CIC) et de la Conférence des directrices et directeurs des forêts, de la faune et du paysage (CFP).

Thèmes

Le GSM s'occupe de toutes les facettes de l'entretien et de la gestion des forêts de montagne, avec un accent particulier sur leur effet contre les dangers naturels. Dans ce contexte, il se concentre sur les domaines suivants :

- Gestion de la forêt protectrice (également en plaine)
- Sylviculture face aux changements climatiques
- Sylviculture de montagne proche de la nature
- Optimisation des disciplines que sont la sylviculture, les techniques d'exploitation (soins, récolte, desserte de base et desserte fine) et l'économie
- Thèmes d'actualité (p.ex. révisions des bases légales pertinentes)

Membres

Les membres du GSM représentent des organisations ayant un lien direct avec les thématiques prioritaires du groupe. En cas d'intérêt, ces organisations soumettent une demande d'adhésion en proposant une personne pour les représenter. L'appartenance au GSM est liée à la fonction occupée par cette personne au sein de l'organisation qui l'envoie. En cas de changement de fonction, la personne déléguée quitte en règle générale le GSM. Les membres et présidents d'honneur font exception à cette règle.

Composition

Le GSM est composé de représentantes et représentants des organisations suivantes :

- les services forestiers de tous les cantons suisses (en règle générale, 1 à 2 délégué(e)s, selon la taille du canton)
- le service forestier des Chemins de Fer Fédéraux CFF
- l'Office fédéral de l'environnement OFEV (Divisions *Forêt*, *Prévention des dangers* ainsi que *Espèces, écosystèmes, paysages*)
- l'Ecole polytechnique fédérale EPF de Zurich, chaire d'Ecologie forestière
- la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL de Zollikofen, division Sciences forestières
- les Centres forestiers de formation CEFOR de Lyss et Maienfeld
- le Centre de compétence en sylviculture de Lyss
- l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL de Birmensdorf
- diverses organisations non gouvernementales fortement liées à la forêt de montagne

Les contacts avec d'autres groupes de travail dont les activités concernent les intérêts du GSM sont assurés par les représentations suivantes :

- La personne responsable, au sein du comité de la CIC, du domaine « Forêt protectrice et dangers naturels » siège au comité du GSM.
- Un représentant de la plate-forme nationale « Dangers naturels » PLANAT est membre du GSM.
- Un membre du GSM est siège au comité de la Société forestière suisse.

Les échanges internationaux sont garantis par une représentation, au sein du GSM, des institutions étrangères suivantes :

- les services forestiers du Lichtenstein, de la Bavière, du Tyrol et du Voralberg autrichiens
- l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture IRSTEA, France
- l'Institut de recherches forestières bavarois de Freising

Divers spécialistes issus d'entreprises forestières ou de l'économie privée peuvent également être choisis comme membres du GSM pour leur expérience.

Tâches des membres

Le GSM vit de l'implication de ses membres. Par leur adhésion, ils prennent les engagements suivants :

- participation active et régulière aux activités du GSM
- diffusion, dans leur cercle d'influence, des connaissances acquises lors des activités du GSM, p.ex. par le biais de cours
- représentation, au sein du GSM, de leur région, leur service, leur institut de recherche ou de formation
- au cas par cas, collaboration dans l'organisation des activités du GSM
- participation dans des groupes de travail et lors de la rédaction de prises de position

Direction du Groupe suisse de sylviculture de montagne

Le GSM est dirigé par un comité constitué comme suit :

- un(e) président(e), en règle générale représentant un service forestier cantonal
- un(e) secrétaire, en règle générale le responsable du Centre de sylviculture de montagne (caissier)
- un(e) teneur de procès-verbal
- d'autres membres issus de l'administration, de la recherche et de l'enseignement

Les tâches du comité du GSM sont les suivantes :

- conduite stratégique et administrative du GSM
- préparation des activités en collaboration avec les membres concernés
- détection précoce des nouveautés et des développements ayant des incidences sur la forêt de montagne
- garantie de la coordination et de la mise en réseau avec d'autres organisations
- représentation du GSM vis-à-vis de l'extérieur
- représentation, par le biais du responsable du Centre de sylviculture de montagne, du GSM dans la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts CIC

Activités

Le GSM travaille à la réalisation de ses objectifs par le truchement des activités suivantes :

- tenue régulière de séances de travail organisées par ses propres soins (avec documentation étoffée et libre d'accès) :
 - séance hivernale sur une journée
 - séance estivale sur deux ou plusieurs jours
- assemblée générale, en règle générale dans le cadre de la séance hivernale
- mise en place de surfaces sylvicoles d'observation et de référence
- prise de position dans le cadre de processus politiques d'actualité
- participation à des travaux de recherche
- participation aux activités d'autres organisations, dont les thématiques sont concernantes pour le GSM
- participation financière, de faible ampleur, à des projets importants menés par des tiers

En sus de ces activités récurrentes, le GSM s'engage sous des formes diverses en faveur de la forêt de montagne.

Financement

Le financement du GSM repose sur les finances d'inscription aux séances de travail. Le montant de ces dernières est fixé sur la base des coûts escomptés.

Herisau, le 24 octobre 2016; Avry-devant-Pont, le 8 janvier 2016 (traduction Jacques Doutaz)